

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10.04.2008

## **MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2007**

Le Document de Référence de Compagnie la Lucette a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 avril 2008. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site Internet de Compagnie la Lucette : [www.compagnielalucette.com](http://www.compagnielalucette.com) (rubrique Information Réglementée / Rapport Annuel).

Le Document de Référence intègre notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'administration sur les travaux du Conseil et sur le contrôle interne, les rapports des Commissaires aux comptes et leurs honoraires, ainsi que le document annuel d'information.

Pour toute information complémentaire :  
Compagnie la Lucette  
Communication financière  
Tél. : 01 42 25 86 86  
[contact@lalucette.com](mailto:contact@lalucette.com)